Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Porté à Connaissance des Modifications apportées aux installations du site, dans le cadre d'un plan d'amélioration continue et de modernisation. Arrêt d'un des deux fours de décapage thermique, mise en place d'une grenailleuse nouvelle génération, ajout d'une unité de décapage chimique (régularisation).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: DECAPAGE INDUSTRIEL DU PERCHE (DIP)

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale: TREMEL Christophe, Responsable QSE, Groupe AEGIS Plating Solutions

RCS / SIRET: 3 8 2 4 1 5 3 8 8 0 0 0 1 8

Forme juridique: Société par Actions Simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
1. a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Rubriques ICPE : - N°2566 soumise à Autorisation - N°2565 soumise à Enregistrement - N°4718 soumise à Déclaration à contrôle périodique - N°2575 soumise à Déclaration - N°4120 soumise à Déclaration

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'amélioration continue et de modernisation du site s'est articulé en deux étapes décrites ci-après.

Première étape :

- la mise en place d'un tunnel de grenaillage, afin d'améliorer le décapage des pièces en sortie de décapage thermique,
- l'arrêt du deuxième four de décapage thermique, arrivé en fin de vie.

Deuxième étape :

- mise en place d'une unité de décapage chimique afin d'assurer une diversification des activités et ainsi la pérennité du site, mais aussi afin de répondre à des demandes d'entreprises de la région,
- mise à niveau de la station de traitement et de recyclage des eaux (station de lavage des pièces et rinçages morts de la chaîne de décapage chimique),
- 5S et réorganisation des espaces de travail et des flux,
- sécurisation de la plateforme extérieure de lavage haute pression des pièces et notamment la récupération des eaux de lavage et leur acheminement à la station de traitement.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet décrit au § 4.1 permet de poursuivre, d'une part les opérations de modernisation des installations du site, et d'autre part, permet de développer et pérenniser les activités de ce site.
DIP peut ainsi répondre à un large éventail de demandes clients et peut acquérir des marchés supplémentaires.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le plan de modernisation et de développement n'apporte aucune modification au bâti ou aux surfaces extérieures comprises dans l'emprise du site.
Les réorganisations et aménagements ont été faits à l'intérieur du bâtiment (ou sous le auvent attenant).

Atelier de décapage mécanique :
Un tunnel de grenaillage dernière génération (nouveau) et une grenailleuse à charge suspendue (non mise en service), ont été installés en plus de l'unité de décapage par média végétal (existant).

Atelier de décapage thermique :
Un des deux fours à lit fluidisé a été démantelé. Il était arrivé en fin de vie. Il reste donc un four à lit fluidisé.

Atelier de décapage chimique :
Cet atelier a été mis en place dans un local mitoyen de la station de traitement et de recyclage des eaux usées industrielles.
Il comprend 2 cuves de bains actifs et 2 cuves de rinçage, sur rétention.

Auvent extérieur :
Ce dernier abrite la station de lavage haute pression des pièces après traitement thermique.

Les éléments descriptifs de ces différentes installations figurent dans le Porté à Connaissance joint au présent formulaire.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ensemble des activités du site se fait à l'intérieur du bâtiment de production.

Les pièces sont réceptionnées dans une partie dédiée de l'atelier de décapage concerné.

Par la suite, les pièces à décaper suivent les différents process suivants selon leur typologie :
- Décapage thermique au niveau du four à lit fluidisé, puis nettoyage final haute pression et séchage (limitation du flux).
- Décapage thermique au niveau du four à lit fluidisé, puis nettoyage final au niveau du tunnel de grenaillage (majorité du flux).
- Décapage mécanique au niveau de l'unité de décapage par média végétal (pour les pièces nécessitant un décapage doux).
- Décapage chimique de pièces particulières : décapage, rinçage, rinçage haute pression (dans le local de décapage chimique), passivation, rinçage, rinçage haute pression, égouttage, contrôle, étuvage.

Une fois les traitements achevés, les pièces sont emballées (selon les prescriptions des clients) et palettisées avant expédition.

Les éléments descriptifs de ces différentes installations figurent dans le Porté à Connaissance joint au présent formulaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'un Porté à Connaissance des modifications.

Ce dernier est joint au présent formulaire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Décapage mécanique - Puissance installée en KW (rubrique ICPE N° 2575)	82 KW
Décapage thermique - Capacité volumique du four (rubrique ICPE N°2566)	3 000 litres
Décapage thermique - Stockage de gaz inflammables liquéfiés (rubrique ICPE N°4718)	6,4 tonnes
Décapage chimique - Volume des bains actifs (rubrique ICPE N°2565)	7 800 litres
Décapage chimique - Stockage de produits chimiques (rubrique ICPE N°4120)	8,95 tonnes

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

L'installation est localisée au lieu-dit "Le Boulay"
28330 LES ETILLEUX

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 00°48'58"_ **Lat.** 48°15'02"_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** __°__'__"_ **Lat.** __°__'__"_

Point d'arrivée : **Long.** __°__'__"_ **Lat.** __°__'__"_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Le site et la commune des Etilleux ne se situent pas dans une ZNIEFF de type I ou II.
En zone de montagne ?	☐	☒	Le site et la commune des Etilleux ne se situent pas en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Il y a trois arrêtés de protection de biotope en Eure et Loir. Aucune zone couverte par un de ces trois arrêtés ne concerne le site et ses abords, ou la commune des Etilleux.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	La commune des Etilleux n'est pas une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☒	☐	Le site et la commune des Etilleux se situent dans le Parc Naturel Régional du Perche (FR8000034).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	Le site et la commune des Etilleux ne se situent pas sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le site n'est pas localisé sur ou aux abords d'un bien patrimonial, ni d'un site archéologique ou archéobotanique, ni d'un monument historique répertorié sur la commune des Etilleux (Château du grand Frenay, Eglise Notre-Dame).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Le site n'est pas localisé sur ou aux abords d'une zone humide répertoriée ou délimitée.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	La commune des Etilleux n'est pas couverte par un PPRN ou un PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	À notre connaissance, le site n'est pas localisé sur des sols pollués. Les activités ont lieu sur des surfaces étanches.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	Le site n'est pas localisé dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Le site n'est pas localisé dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine. Le captage le plus proche est celui du Bas Mont Moran situé sur la commune de Céton. Les périmètres de protection rapprochés sensible et complémentaire sont situés à 2,75 Km au Sud-Ouest du bourg des Etilleux.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Le site et ses abords ne sont pas localisé dans un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le site et la commune des Etilleux ne sont pas localisés à proximité d'une zone Natura 2000 (Site d'Intérêt Communautaire ou Zone de Protection Spéciale).
D'un site classé ?	☐	☒	Le site et ses abords ne sont pas localisés à proximité d'un site classé.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le site est raccordé au réseau communal d'adduction en eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Sans objet
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Sans objet
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	Sans objet
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	L'ensemble des activités du site se fait au sein d'un bâtiment existant et non modifié, et d'unités fermées. Aucun stockage de produits dangereux n'est réalisé à l'extérieur du bâtiment. Ces produits sont stockés sur rétention au niveau du magasin dédié à cet usage. Aucun aménagement extérieur n'est projeté sur le site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le site n'est pas localisé dans ou à proximité d'un site NATURA 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	Le site et ses abords ne sont pas concernés par ces sites sensibles.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	L'ensemble des activités du site se fait au sein d'un bâtiment existant et non modifié, et d'unités fermées. Aucun aménagement extérieur n'est projeté sur le site et ses abords.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Le site et la commune des Etilleux ne sont pas concernés par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Le site et la commune des Etilleux ne sont pas concernés par un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	Les activités du site n'engendrent pas de rejets d'effluents aqueux (ces derniers sont recyclés au niveau d'une station de traitement et de recyclage). Les effluents gazeux issus des activités de décapage thermique sont traités avant rejet dans un cycle d'épuration (post-combustion). Ceux issus des activités de décapage chimique sont collectés via un réseau dimensionné (guide INRS ED651) et rejetés en toiture. Un contrôle de ces rejets est réalisé annuellement (Cf. Porté à Connaissance joint au présent formulaire).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Le trafic induit par les activités du site est très réduit (2 camions par jour).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Les activités du site se font au sein d'un bâtiment clos. Un contrôle des niveaux acoustiques en limites de propriété sera réalisé selon les prescriptions de la DREAL dans le cadre de l'instruction du porté à Connaissance accompagnant le présent formulaire.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	Les activités du site n'engendrent pas d'odeurs. Les effluents gazeux issus des activités de décapage thermique sont traités avant rejet dans un cycle d'épuration (post-combustion). Ceux issus des activités de décapage chimique sont collectés via un réseau dimensionné (guide INRS ED651) et rejetés en toiture. Un contrôle de ces rejets est réalisé annuellement (Cf. Porté à Connaissance joint au présent formulaire).
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	Les activités du site n'engendrent pas de vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	Les activités du site n'engendrent pas d'émissions lumineuses.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Les activités de décapage thermique et de décapage chimique engendrent des rejets dans l'air. Les effluents gazeux issus des activités de décapage thermique sont traités avant rejet dans un cycle d'épuration (post-combustion). Ceux issus des activités de décapage chimique sont collectés via un réseau dimensionné (guide INRS ED651) et rejetés en toiture. Un contrôle de ces rejets est réalisé annuellement (Les résultats et l'analyses des résultats de ce contrôle figurent dans le Porté à Connaissance joint au présent formulaire).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Les activités du site n'engendrent pas de rejets d'effluents aqueux. Les effluents aqueux industriels sont traités et recyclés au sein d'une station physico-chimique sur le site.
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	Les activités du site n'engendrent pas de rejets d'effluents aqueux. Les effluents aqueux industriels sont traités et recyclés au sein d'une station physico-chimique sur le site.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Les activités du site engendrent la production de déchets non dangereux (emballages, déchets assimilés aux ordures ménagères). Ces derniers sont collectés dans le cadre de la collecte communale. Les déchets dangereux (emballages souillés, boues de la station de traitement des eaux, bains usés) sont stockés au sein du bâtiment dans un espace dédié et sécurisé, dans l'attente de leur collecte par une entreprise agréée, avec émission d'un bordereau de suivi. Un registre déchets est tenu à jour par le Responsable du site.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Aucun élément du patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager n'est présent sur le site et ses abords.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Les activités du site n'engendrent aucune de ces modifications. Ces activités se font au sein d'un site et un bâtiment existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet existant ou approuvé dans le secteur d'étude.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

Le site et la commune des Etilleux ne se situent pas sur ou à proximité d'une frontière nationale.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'ensemble de ces éléments est traité par thème au § 5. Notice d'impact du Porté à Connaissance des modifications joint au présent formulaire.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Nous joignons au présent formulaire le Porté à Connaissance des modifications présentant : - La société et ses moyens - Le périmètre du site (Plan de situation IGN --> Annexe 2 du § 8.1, et plan cadastral) - Les activités (Plan des abords --> Annexe 5 du § 8.1 et plans détaillés du site) - La situation vis-à-vis de la nomenclature ICPE - La notice d'impact - La notice de dangers

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à Lorient le, 16 Février 2021

Signature

DIP
Lieu-dit "Le Boulay" Les Etilleux
28330 AUTHON-DU-PERCHE
Tél 02 30 17 02 98